

Proposition de motion relative aux invendus alimentaires consommables

Conseil communal du lundi 18 mars 2013 – Dison
Déposée par le groupe ECOLO

Exposé des motifs

Dans une série de communes (Herstal, Schaerbeek,...) les groupes PS envisagent d'imposer une mise à disposition des invendus consommables des grandes surfaces aux banques alimentaires, soit via le mécanisme des permis d'environnement soit via des mécanismes non-définis. ECOLO souhaite soutenir les actions entreprises en ce sens.

En effet, la problématique du gaspillage alimentaire est réelle, puisque les industries agroalimentaires et les consommateurs sont responsables de 81% du gaspillage alimentaire. Une étude estime ce gaspillage sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne à 89 millions de tonnes par an, soit 179 kilos par personne, et estime que ces quantités monteront, à politique inchangée, jusqu'à 120 millions de tonnes en 2020.

Par ailleurs, il s'avère que 39% de ce gaspillage - soit 70 kilos par personne - a lieu en amont de la chaîne dans le secteur des industries agroalimentaires. A hauteur de 42%, soit 75 kg par personne, le gaspillage concerne les consommateurs. Chez les détaillants, donc dans la chaîne commerciale, il ne représente que 5% du gaspillage total (9 kg), l'Horeca étant lui responsable de 14% de cette gabegie (25 kg).

Réguler ce gaspillage semble une évidence. Cependant, il ne s'agirait pas de sombrer dans des propositions incantatoires et/ou démagogiques. La problématique des invendus alimentaires est sérieuse et l'implémentation de quelque solution requiert rigueur et réflexion. C'est pourquoi :

Motion

Le Conseil communal

- Considérant que pour permettre aux autorités publiques d'examiner des solutions pour limiter le gaspillage alimentaire, il est essentiel que celles-ci disposent d'informations relatives à la manière dont sont traités les invendus alimentaires et aux besoins des banques alimentaires et entreprise d'économie sociale qui reconditionnent les produits.
- Considérant qu'il est important de trouver des solutions pour limiter le gaspillage alimentaire avec comme objectifs :
 - De permettre à ceux et celles qui en ont besoin de bénéficier des invendus encore consommables ;
 - De réduire la masse de déchets organiques non valorisée ;
 - De réduire la pression environnementale liée à la production de ressources alimentaires non consommées ;

Demande aux services communaux (et/ou du CPAS) de réaliser une enquête de la situation sur le terrain communal permettant d'identifier :

- le sort réservé par les grandes et moyennes surfaces aux invendus encore consommables ;
- les besoins des banques alimentaires et des entreprises d'économie sociale qui reconditionnent les produits ;
- le sort des fruits et légumes trop détériorés pour être consommés.
- Sur base des données recueillies, les solutions¹ (pouvant être mises en place afin de rencontrer les objectifs énoncés).

¹ Notamment les solutions « logistiques » engendrant peu de coûts pour la commune comme par exemple la mise à disposition quelques heures par semaine d'un véhicule communal.